



Parcs nationaux
de France

Dossier de presse

"La nature en partage" les parcs nationaux de France accessibles à tous avec GMF

juillet 2014



Le sentier du Lauzanier - Parc national du Mercantour - E.Gastaud/PNM

Contact presse : Stephan CORPORON
Tél : 04 67 41 82 13 - Port : 06 73 85 21 04
stephan.corporon@parcnational.fr



Sommaire

1.« La nature en partage » : les parcs nationaux de France.....	3
accessibles à tous avec GMF	3
2. Les réalisations dans les Calanques, en Vanoise, dans le Mercantour, dans les Cévennes, les Ecrins, les Pyrénées, à Port-Cros, à La Réunion et en Guyane.....	5
3. Les actions en cours dans les Ecrins, à Port-Cros, dans les Cévennes, les Calanques, à la Guadeloupe, en Guyane, dans le Mercantour et en Vanoise.....	13
4. Un partenariat qui s'ouvre à l'UNAPEI.....	19
5. Le service civique et les congés solidaires.....	20
Annexes	
Le film et la brochure « les parcs nationaux accessibles à tous ».....	21
A propos de PNF et GMF.....	22

1.« La nature en partage » : les parcs nationaux de France accessibles à tous avec GMF

La nature s'offre en partage.

Aucun parc national n'est une « île » et pour qu'il existe une unité écologique cohérente entre son territoire et son environnement, il est nécessaire de dynamiser le lien vivant qui le lie aux hommes. Nés de la volonté de mener une politique exemplaire de préservation de la biodiversité et d'éducation à l'environnement, les 10 parcs nationaux français ont notamment pour objectif de transmettre aux générations futures une nature, un patrimoine bâti et immatériel dont le caractère d'exception avéré est préservé. Le mode de gouvernance des parcs nationaux « à la française » reconnu au niveau international.

Parcs nationaux de France (PNF), établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'écologie a pour mission de créer du lien entre les établissements des parcs nationaux français, de renforcer leur culture commune et de les fédérer autour de projets qui concourent à leur notoriété nationale et internationale.

C'est dans ce cadre que PNF les soutient dans leurs actions visant à «faire sortir la nature de sa réserve» et à rendre ces territoires exceptionnels et fragiles accessibles à tous.

De son côté, GMF est depuis longtemps engagée dans des actions liées à la diversité et à l'intégration des différences via sa politique de ressources humaines, son Fonds de Solidarité ou des partenariats avec des associations.

La solidarité au cœur des actions de « la nature en partage »

PNF et GMF ont construit leur collaboration autour de valeurs communes fondées sur la solidarité sociale, écologique et économique, en cohérence avec les principes du développement durable qui leur tiennent à cœur. Ces valeurs, défendues depuis plus de 50 ans, sont la raison d'être des parcs nationaux français. De même, GMF, membre du Pacte Mondial des Nations Unies, inscrit les critères environnementaux et humains dans chaque aspect de son activité, tant dans sa gouvernance que dans l'exercice de son métier d'assureur.

Un mécénat environnemental assurément durable.

Faciliter l'accès à la nature aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors, leur faire partager la richesse de la faune, de la flore et l'émotion liée à la beauté de paysages grâce à un accueil et à des aménagements adaptés, tel est le but du partenariat noué depuis 2008 entre GMF, Parcs nationaux de France (PNF) et les parcs nationaux français sur le thème "la nature en partage".

GMF et PNF collaborent à un vaste programme d'amélioration de l'accessibilité dans les parcs nationaux en prenant en compte les 4 familles de handicap physique, auditif, visuel et intellectuel.

Ce programme ambitieux, qui concerne aujourd'hui les 10 parcs nationaux, vise à :

- aménager les centres d'accueil et d'information : sièges administratifs, Maisons de parcs, lieux

d'hébergement (gîtes, refuges)

- mettre en accessibilité des sentiers et des lieux d'observation de la faune et de la flore pour véritablement s'immerger dans la nature
- créer des outils pédagogiques et d'interprétation permettant la découverte de ces « territoires d'exception ».

Ce mécénat s'inscrit dans la durée et s'appuie sur la mobilisation et la sensibilisation des personnels des 2 partenaires.

Le mécénat a été établi dans le cadre de la loi n° 2003-709 du 01/08/2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations. Il prend la forme d'une convention cadre complétée chaque année par des conventions d'applications signées par chaque établissement public des parcs nationaux avec les directions régionales de GMF.

"Après une réflexion commune, basée sur une évaluation des besoins et un diagnostic des solutions présenté par PNF, la GMF s'est engagée à soutenir le financement du programme de travaux et s'implique tout au long de sa mise en place (enveloppe totale de 1 030 000 € répartis de 2008 à 2011)."

Une nouvelle convention-cadre pour 3 ans (2012-2014)

Au terme de 4 années (convention 2008-2010, prolongée d'une année en 2011) qui ont vu le lancement et l'accomplissement de l'intégralité d'un programme de travaux qui a concerné l'ensemble des parcs nationaux, PNF et GMF ont signé la poursuite de leur collaboration, avec une enveloppe globale de 600 000 € sur 3 ans (2012-2014)

La poursuite des actions s'organise selon 3 axes :

- mener à bien la totalité des projets engagés, et donner l'opportunité aux 10 parcs nationaux de les compléter et/ou d'en lancer de nouveaux
- promouvoir les réalisations opérationnelles auprès des publics concernés ou prescripteurs et contribuer ainsi à l'augmentation de la fréquentation des sites accessibles à tous
- développer de nouvelles opérations via le mécénat de compétence, le Service Civique ou les congés solidaires.

2. Les réalisations dans les Calanques et en Vanoise, dans le Mercantour et les Cévennes, dans les Ecrins et les Pyrénées, à Port-Cros, à La Réunion et en Guyane.

Parc national des Calanques : aménagement du Moby Dick, navire de promenade en mer.

Le projet vise à améliorer l'accès au bateau aux personnes à mobilité réduite :

- élargissement de la porte arrière d'embarquement, implantation de 2 places dédiées aux personnes en fauteuil et l'installation d'un propulseur d'étrave.
- en complément, est engagé en 2014 l'aménagement du quai d'embarquement du Moby Dick avec l'installation d'une plate-forme élévatrice pour fauteuils, la création d'un socle de fixation d'une interface entre le quai et la plate-forme, d'une butée de positionnement du bateau et d'un escalier escamotable pour personnes valides ainsi que d'un coffret d'alimentation électrique.

Contacts :

Emilie Drunat, chargée de mission Tourisme durable, Tél. 04 91 72 65 73, emilie.drunat@calanques-parcnational.fr

Siège du Parc national : Tél. 04 91 72 65 73, www.calanques-parcnational.fr

Parc national de la Vanoise : aménagement des refuges du Parc national, création d'outils et de sentiers pédagogiques, prêt de matériel adapté, organisation de sorties nature et de stages de découverte de la haute montagne.

Les refuges du Parc national sont aussi des lieux d'accueil et d'information aux portes de son territoire. Accessibles par la route malgré leur situation en haute montagne (sur demande), ils ont bénéficié d'une requalification qui leur a permis d'obtenir le label « Tourisme et Handicap ».

- autour et dans les refuges

le refuge de l'Orgère (commune de Villarodin-Bourget) a revu l'aménagement de ses espaces extérieurs : place de stationnement dédiée, cheminement aisé du parking au refuge, panneaux d'information.

Votre séjour sur place : une chambre adaptée.

Un travail identique sur les accès extérieurs a été réalisé au **refuge de Rosuel** (commune de Peisey-Nancroix). L'intérieur du bâtiment, l'espace d'accueil du parc national au rez-de-chaussée, les espaces de restauration et d'hébergement à l'étage sont reliés par un élévateur.

Votre séjour sur place : 2 chambres adaptées.

- Des sentiers accessibles à tous

le sentier de la réserve naturelle de la Grande Sassièr (Tignes) est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'installation d'une passerelle en bois facilite la traversée de la rivière.

Le Parc national met à disposition 2 fauteuils tous chemins de type "Hippocampe".

Le sentier pédagogique de l'Orgère est une balade interactive des lieux pour les personnes rencontrant des déficiences visuelles, motrices ou auditives.

À proximité du refuge, le vallon de l'Orgère accueille un tout nouveau sentier de découverte. Une partie du parcours – une promenade de près de 2,5 km aller/retour - est accessible aux personnes déficientes visuelles et motrices. Au fil de la promenade, sont évoqués : le cadre de vie du vallon, les prairies de fauche, les oiseaux, les essences des arbres... En complément des panneaux richement illustrés, cadres tactiles, maquettes d'oiseaux, règle temporelle pour mesurer l'âge d'une souche renforcent l'interactivité. Un mobilier de confort (bancs, banquettes) est disposé le long du sentier.

- Des sorties programmées et accompagnées par les gardes moniteurs du Parc national

Le Parc national propose depuis 2007 des sorties nature adaptées aux déficiences motrices et visuelles, sur les sites de la Grande Sassièr et de l'Orgère

Des stages de découverte de la haute montagne pour adultes et ados proposés par l'association "Les Montagnes du silence"

Ces stages ouverts à tous - entendants et sourds - permettent de découvrir la haute montagne dans toutes ses composantes : faune, flore, géologie, paysages, refuges et sommets. Un garde-moniteur encadre le stage sur des thématiques en lien avec la connaissance du patrimoine et des missions de protection de la nature du Parc national. Ses interventions sont traduites et transcrites en temps réel en langue des signes par un traducteur

- Des outils pour découvrir et comprendre la nature
- **Au refuge du bois** (commune de Termignon), des appareils audio-tactiles permettent aux personnes déficientes visuelles d'accéder à des informations sur le Parc national et son patrimoine.
- **Au refuge de l'Orgère**, "La boîte aux oiseaux" présente des supports tactiles en bois représentant en relief et à l'échelle 1 les silhouettes différentes espèces d'oiseaux nichant dans la forêt de l'Orgère. Cette réalisation est une création originale signée par un ébéniste local.
- **Disponibles au refuge de Rosuel**, des audioguides et de cahiers pédagogiques en Braille sont à disposition du public en prêt

Contacts :

Refuge de l'Orgère : tél. 04 79 05 11 65 – Ouverture du 01/06 au 30/09

Refuge de Rosuel : tél. 04 79 07 94 03 – Ouverture du 01/06 au 30/09

Siège du Parc national, tél. 04 79 62 30 54, accueil@vanoise-parcnational.fr
Le Parc national accessible à tous : <http://www.parcnational-vanoise.fr/fr/accessibilite-ethandicaps.html>www.parcnational-vanoise.fr

Association "les montagnes du silence" : Daniel Buffard-Moret,
tél. 04 79 04 27 91 / mobile 06 25 55 32 30, mail <mailto:contact@lesmontagnesdusilence.org>,
<http://www.lesmontagnesdusilence.org/>

Parc national du Mercantour : promenade sur le sentier aménagé du vallon du Lauzanier.

Le vallon du Lauzanier, situé sur la commune de Larche (Alpes de Haute-Provence), est l'un des sites les plus fréquentés du Parc national.

Le sentier, désormais aménagé, offre une promenade accessible à tous : tracé sur le GR56, son profil a été redessiné sur 1km (moins de 3% de pente en moyenne sur les 450 premiers mètres), et propose une aire de repos en fin de parcours.

La mise en place d'un revêtement de sol roulant et respectueux de l'environnement offre confort de promenade et déplacement en toute autonomie, pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi malvoyantes, sans oublier les seniors et les familles.

- **2 tables de lecture sensorielles** en relief disposées au départ du sentier permettent aux personnes mal-voyantes d'appréhender aisément l'environnement naturel qui les entoure. Pour les non brailleuses, un complément audio propose une lecture de paysage du vallon.
- « **Handi e-coguide** » est un audio-guide nouvelle génération développé par la société Caminéo : grâce à son système GPS et à sa boussole dynamique, il propose de découvrir la nature tout en favorisant l'autonomie de déplacement des personnes malvoyantes.
Handi e-coguide est en prêt au Syndicat d'initiative de Larche, tel 04 92 84 33 58.

Contact : Christine Michiels, déléguée du directeur, secteur 04, tél. 04 92 34 83 56,
christine.michiels@mercantour-parcnational.fr

Siège du Parc national, tél. 04 93 16 78 88, www.mercantour.eu

Parc national des Ecrins : requalification des Maisons du Parc national à la Chapelle-en-Valgaudemar et à Vallouise (nouveau 2014)

La Maison du Parc national de la Chapelle en Valgaudemar (Hautes-Alpes) est un lieu d'accueil touristique mais aussi un lieu de vie pour les habitants de la vallée. La reconfiguration totale des lieux – réaménagement global du bâtiment avec ajout d'une extension et réorganisation des accès et espaces de circulation à l'extérieur – a pris en compte l'accessibilité pour tous, notamment les personnes en situation de handicap :

- à l'intérieur, l'organisation des espaces facilite naturellement la prise de repères et le

Contact presse : Stephan CORPORON
Tél : 04 67 41 82 13 - Port : 06 73 85 21 04
stephan.corporon@parcnational.fr

cheminement. La démarche est identique pour la muséographie.

- À l'extérieur : des places de stationnement dédiées, une signalétique claire, des maquettes tactiles et en braille disposées à trois points clés du site : aux abords du parc se stationnement, à l'entrée de la maison, en début d'exposition permanente
- mise en place de cheminements adaptés, en extérieur comme en intérieur : une pente à faible inclinaison proposant des paliers de repos, un revêtement roulant en stabilisé, le bornage par un fil d'Ariane et des lumières intégrées, des rampes à 2% maximum, une bande podotactile tout au long du parcours de visite, un contraste de couleurs entre sol/mur et mobilier, des dalles de danger devant les escaliers existants et un éclairage spécifique. L'éclairage par leds des parois vitrées des alcôves dans l'exposition permanente sécurise et valorise la scénographie
- Présence d'un mobilier ergonomique : banque d'accueil et tablettes adaptées, outils d'amplification de sons, mobilier de repos facilement repositionnable, espaces de confort adaptés
- ees outils de découverte pour tous : maquettes tactiles du territoire ou représentatives du bocage, témoignages audio à écouter, éléments naturels à toucher : troncs de bois, pierres, bois flotté et pierre polie ; espèces à découvrir au doigt ou par le jeu des crayons, audioguides pour suivre la visite commentée, transcription en braille et en gros caractères de la brochure de présentation générale du Parc national.
- des personnels pour accueillir tous les publics et permettre à chacun de découvrir la nature que ce soit par le biais de la Maison du parc ou par des animations organisées à l'extérieur.

A Vallouise...

La Maison du Parc national de Vallouise (Hautes-Alpes) est le premier lieu d'accueil du Parc national, sur le plan historique mais aussi en terme de fréquentation, avec quelque 20 000 visiteurs chaque été. Le site est le cap de base de l'ascension des mythiques dôme et barre des Ecrins (4102 m.) depuis le glacier Blanc. Le bâtiment, inauguré en 1976 par le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing, et classé depuis, est requalifié pour répondre à de nouvelles exigences :

- constituer un espace d'accueil permanent pour tous les publics et de présentation des patrimoines du territoire et des actions réalisées par le Parc national,
- être un lieu d'accueil et d'organisation d'événements favorisant la rencontre et l'échange,
- rester un lieu de travail pour les agents du secteur
- être exemplaire en terme de gestion des énergies et d'accessibilité des publics en situation de handicap.

Contacts : Emmanuelle BRANCAZ, Chargée de mission développement local, tél. 04 92 53 57 23, emmanuelle.brancaz@ecrins-parcnational.fr
Siège du Parc national, tél. 04 92 40 20 10, www.ecrins-parcnational.fr

Parc national des Cévennes : le gîte d'étape Aire de Côte labellisé « Tourisme et handicap » et aménagement des accès au siège du Parc national à Florac.

Le gîte d'étape «Aire de Côte» (commune de Bassurels) est un gîte d'étape pédestre et équestre propriété du Parc national. Perché à 1 085m d'altitude sur les flancs du Mont Aigoual, il est à la croisée des nombreux GR qui sillonnent les Cévennes : GR6, GR7 et leurs variantes, boucle des 4 000 marches, 160 km de Florac, tour de l'Aigoual...A l'extérieur, aménagement du cheminement vers le gîte et vers deux points de vue paysagers. A l'intérieur, création de deux chambres dédiées, aménagement des espaces de circulation à l'attention des personnes à mobilité réduite, sourdes et malentendantes, déficientes visuels légers et personnes en situation de handicap mental. Un fauteuil tout chemin est à disposition de la clientèle.

Acquisition d'un fauteuil tout terrain à assistance électrique et organisation de sorties terrain.

« Accès Sport », association partenaire du Parc national basée à Valleraugue, assure la gestion d'un fauteuil tout terrain à assistance électrique, permettant de se déplacer sur les sentiers de moyenne montagne. Elle propose des sorties adaptées (stages, séjours, journées handisport) pour découvrir les paysages des Cévennes et le travail du Parc national.

L'association propose également des sorties adaptées dans le cadre du Festival Nature* organisé par le Parc national. Au programme, 1 journée de randonnée pour tous en joëlette avec l'association « Découvrir en marchant » et 3 sorties traduites en langue des signes (le 18/07, le 11/08, date à préciser en septembre).

**Organisé depuis 1992 par le Parc national, le Festival Nature propose tout au long de l'année de nombreuses manifestations, sorties de découverte, ateliers, expositions, pour tous les publics. En 2012, pas moins de 532 animations organisées sur le territoire de 152 communes ont rassemblé plus de 50 000 personnes.*

Le château de Florac (Lozère) abrite le siège administratif du parc national, est accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à des cheminements dans la cour du château en plans inclinés, qui facilitent la circulation vers les espaces d'accueil et d'information, ainsi qu'aux bâtiments administratifs.

Contacts :

Gîte d'étape Aire de Côte, tél. 04 66 44 70 47, gite@aire-de-cote.com, www.airede-cote.com

Siège du parc national, tél. 04 66 49 53 01, www.cevennes-parcnational.fr

Parc national des Pyrénées : les maisons du Parc national labellisées « Tourisme et handicap » et des itinéraires de balades adaptés.

Le Parc national a lancé une démarche globale de re-qualification de ses maisons avec notamment pour objectif de les labelliser « tourisme et handicap » pour les 4 familles de handicaps. C'était le cas pour Etsaut en vallée d'Aspe, Laruns en vallée d'Ossau, Arrens-Marsous en val d'Azun, Tarbes, siège du Parc national et à Cauterets.

Nouveauté 2014 : la Maison du Parc de Saint-Lary Soulan (nouveauté 2014).

La Maison du parc national est située au cœur du village de Saint-Lary Soulan, en vallée d'Aure (Hautes-Pyrénées). Elle est l'une des plus fréquentées parmi les huit maisons du Parc national, avec 14 000 visiteurs par an, 100 classes ou groupes de scolaires et les enfants des nombreux centres de vacances. Sa requalification vise à :

- obtenir le label «Tourisme & Handicap » pour les quatre familles de handicaps
- mettre les enjeux environnementaux au cœur du nouveau projet de muséographie
- conduire un projet éco-responsable, avec la prise en compte des exigences Bâtiment Basse Consommation (BBC), Haute Qualité Environnementale (HQE) et Qualité Environnementale du Bâtiment (QEB) qui permettrait l'obtention de l'éco-label.

Les réaménagements ont prévu la construction d'une salle de projection et de conférence de plain-pied, d'une capacité de 50/55 places, directement reliée à l'espace d'accueil.

Les 2 étages du bâtiment accueillent désormais les bureaux des agents du secteur. Les gardes-moniteurs sont plus régulièrement au contact du public pour l'informer et le sensibiliser à la protection de la nature.

La scénographie propose de suivre 2 itinéraires :

- à l'intérieur du bâtiment, un cheminement sur le thème de la forêt en vallée d'Aure, en tant qu'habitat naturel
- à l'extérieur, création d'un espace consacré à l'utilisation éco-responsable du bois.

En vallée du Tech (Val d'Azun), un sentier d'interprétation labellisé "Tourisme et handicap"

Sur une quinzaine de kilomètres depuis Arrens-Marsous jusqu'au Plan d'Aste, terminus de la route, le visiteur découvre trois sites d'interprétation, avec des départs de sentiers accessibles à tous :

- « Le lac du Tech » (800 m de promenade sur le plat, prévoir 1 h 30 aller/retour avec pauses),
- « La cabane de l'Arcouèche » sur le thème du pastoralisme,
- « le Plan d'Aste » propose 7 étapes sur les thèmes de l'eau, de la souche, du sapin, de la forêt et de la roche (200 m de promenade avec une pente de 4% maximum. Prévoir 1 h aller / retour avec pauses). Cette réalisation est labellisée « Tourisme et handicap » pour les 4 familles de handicaps.

« Le sentier des arbres » à Etsaut

« Le sentier des arbres » est un itinéraire d'interprétation destiné aux 4 familles de handicaps qui permet une immersion dans la nature en autonomie. Il explore le thème des arbres et de la diversité de la vie pouvant s'y développer.

Un document d'accompagnement pour « le sentier des arbres » est disponible en braille et en gros caractères dans la Maison du Parc national d'Etsaut.

Contact - Siège du Parc national, tél. 05 62 54 16 40, www.parc-pyrenees.com

Parc national de Port-Cros : aménagement des accès à la plage d'Argent pour les personnes à mobilité réduite.

Sans doute la plus belle de l'île de Porquerolles, en tous cas la plus connue et la plus fréquentée en été, la plage à 1,4 km à l'ouest du village, desservie par une piste carrossable. On y trouve un bar-restaurant, un centre de secours et un bâtiment accueillant des toilettes publiques.

Les aménagements permettent à tous les publics d'accéder à la plage et à l'eau, mais aussi au poste de secours et aux sanitaires seront légers, avec l'implantation sur les cheminements existants d'un platelage en bois, pour partie démontable hors-saison.

En complément aux aménagements créés en 2012, le projet consiste à rénover un « pont-belvédère » construit il y a plusieurs années, situé en continuité de ce platelage. Ce point, situé au niveau de l'embouchure d'un cours d'eau, est idéal pour admirer le paysage ouvert sur la mer ; c'est aussi un espace de détente et de repos sur le chemin menant à la plage.

Nouveauté 2014 : avec « Dolphyn », découvrez les fonds sous-marins... Sans plonger !

Développé par VirtualDive, « Dolphyn » est une console aquatique interactive qui propose une plongée multisensorielle associant l'immersion subaquatique et audiovisuelle. Le Parc national dispose de consoles qui seront prêtées aux centres aquatiques de la région pour permettre aux personnes ne plongeant pas de découvrir virtuellement les fonds marins de « La Gabinière » en ayant la sensation réelle d'évoluer sous l'eau.

Contacts :

Siège du parc national, tél. 04 94 12 82 30, www.portcrosparcnational.fr

Laurence Bonnamy, Responsable Unité de service - Aménagement, architecture et paysage, tél. 04 94 12 89 13, laurence.bonnamy@portcros-parcnational.fr

Parc national de La Réunion : le nouveau siège du Parc national accessible à tous.

La construction du nouveau siège du Parc national, lancé en 2012 sur la commune de la Plaine des Palmistes est achevé. Le bâtiment regroupe ses services administratifs et techniques avec ceux de l'antenne territoriale de l'Est. Un espace scénographié permet au public de découvrir des richesses naturelles culturelles et paysagères des Hauts de La Réunion. Le bâtiment est le fruit d'un projet ambitieux, techniquement innovant, qui prend en compte les exigences de développement durable, de qualité environnementale du bâti et d'accessibilité à tous les publics.

Contact : siège du Parc national, tél. 02 62 90 11 35, www.reunion-parcnational.fr/

Parc amazonien de Guyane : réalisation de 7 affiches pédagogiques.

Le Parc national a pour vocation de valoriser les cultures locales et d'accompagner les communautés d'habitants dans la définition d'un projet de territoire et de développement durable et ce, dans le respect de leurs modes de vie. La sensibilisation de la population à la conservation des patrimoines et au développement durable est donc un enjeu majeur.

Le Parc amazonien de Guyane a réalisé une série de 7 affiches thématiques mettant en valeur les arts et les pratiques culturelles des différentes populations du territoire. Il s'agit de supports thématiques se référant pour certaines de ses déclinaisons, à un bassin de vie (par exemple : art Tembé sur le fleuve Maroni, création textile Aluku), ou à une approche plus transversale sur l'ensemble du territoire (architecture, parures du corps, utilisation du manioc...)

Ce projet s'inscrit dans l'accessibilité pour tous à la connaissance : cette série de posters est envisagée comme un outil pédagogique et de médiation culturelle, destiné à établir un dialogue avec le grand public et les scolaires. Elle est un support visuel pour les actions de sensibilisation à la richesse culturelle du territoire du Parc amazonien.

Contact : siège du parc amazonien, tél. 05 94 29 12 52, www.parc-amazonien-guyane.fr

3. Les actions en cours : Ecrins, Port-Cros, Cévennes, les Calanques, Guadeloupe, Guyane, Mercantour et Vanoise.

Parc national des Écrins : formations pour les personnels d'accueil et les acteurs du territoire du Champsaur/Valgaudemar.

Le Parc national s'est porté maître d'ouvrage d'un projet inscrit dans le programme européen Innovation Touristique en Milieu Rural intitulé « Au pays des petits princes ». Le projet consiste à mettre en place une Mission accessibilité ayant pour mission d'impulser une démarche dynamique d'adaptation du territoire à tous les publics par le développement d'un réseau d'acteurs et d'une offre touristique adaptée. Le projet prévoit de travailler sur les vallées du Haut-Champsaur et du Valgaudemar. L'objectif est d'identifier et de diversifier l'offre adaptée autour de la maison du Parc national de la Chapelle en Valgaudemar labellisée « Tourisme & Handicap ». Dans une démarche territoriale, il s'agit de construire et d'organiser, avec les acteurs privés et publics locaux un réseau de services et de produits adaptés, et de mettre en œuvre les actions de formation et d'animation adéquates.

La mise en place d'un groupe de travail sur le territoire permettra le partage de la connaissance (en terme de législation, financements...) et aura vocation à favoriser l'échange entre les prestataires déjà engagés et les porteurs de projet intéressés. Il permettra également de mieux structurer l'offre afin de proposer des produits plus riches et mieux adaptés, mais également de valoriser cette offre à travers une communication spécifique.

Les sessions de formations vont permettre de sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs privés et publics du territoire et de s'approprier la démarche d'accueil du public à handicap.

Deux sessions différentes sont prévues : sensibilisation aux personnels d'accueil sur les différents types de handicap (2 jours) et à l'attention des porteurs de projet incluant sensibilisation et accompagnement dans le montage d'une offre la mieux adaptée (2 jours ½)

... et audiodescription, sous titrage et LSF de films qui présentent le Parc national pour les publics mal et non entendants, mal et non voyants.

- « Écrins de vie », le film des 40 ans du Parc national – 2013, durée 52mn
- « l'arbre qui parle » (17mn), court-métrage à destination du public jeune.

Parc national de Port-Cros : étude pour la réalisation de parcours de découverte sur les îles de Port Cros et Porquerolles.

A Porquerolles, le Parc national souhaite développer un nouveau parcours à la découverte des essences et de l'avifaune associée au site des lagunes.

A Port-Cros, le parc national lance la restauration d'une zone humide au fond de l'anse portuaire que les visiteurs pourront approcher grâce à un parcours suspendu. La découverte paysagère de ce milieu les conduira au Vallon de la Solitude, un des sites emblématiques du cœur du Parc national.

Pour mener à bien ces projets, le parc national fera appel à un prestataire spécialisé dans le domaine de

la réglementation et des outils pédagogiques spécifiques aux différents types de handicaps.

... Et acquisition de 2 fauteuils roulants de baignade pour la plage d'Argent.

Le site de la plage d'argent est accessible aux personnes à mobilité réduite ; le prolongement de cette démarche consiste en complément à faciliter la mise à l'eau des personnes par du matériel adapté.

Le projet consiste donc en l'acquisition de 2 "Tiralo" qui sont des engins amphibies, permettant de rouler sur le sol et de flotter dans l'eau. Cet équipement léger et maniable contribuera à favoriser l'intégration des personnes handicapées dans le cadre de baignades accompagnées. L'engin est pliable et conçu pour une utilisation confortable, adaptée et durable, il est également muni d'accoudoirs à poignées pour en assurer la stabilité.

Parc national des Cévennes : acquisition d'une calèche 10 places accessible aux personnes à mobilité réduite.

« Les Calèches du Mont Lozère » est une entreprise créée en 2011 sur la commune de Saint-Maurice-de-Ventalon. Durant les étés 2011 et 2012, elle a proposé au grand public des promenades en attelage sur la plaine du Haut Tarn, entre le Mas de la Barque et le Mas Camargue, à 1500 mètres d'altitude, en cœur de Parc national, sur le territoire du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Parc national, qui a soutenu l'entreprise durant ses 2 premières années d'activité, par l'intermédiaire d'une convention avec la commune du Pont-de-Montvert, souhaite poursuivre son soutien par l'acquisition d'une calèche 10 places accessible aux fauteuils, avec rampes d'accès et sécurisation des passagers. La calèche sera mise à disposition de l'entreprise par l'intermédiaire d'une convention.

Des promenades en attelage adaptées aux personnes souffrant de handicap moteur seront ainsi proposées aux personnes à mobilité réduite, résidents d'EHPAD, personnes en foyers de vie, maisons d'accueil spécialisées... nombreuses dans le département de la Lozère.

Le Parc national des Cévennes est particulièrement intéressé par le projet : la navette hippomobile entre le Mas de la Barque et le Mas Camargue est une alternative à l'usage des véhicules motorisés en cœur de Parc. Le gérant a été formé par des agents du Parc national à la faune et à la flore locale. Enfin, outre la pérennisation de l'activité économique, le projet offre la perspective d'une diversification des activités touristiques locales, la possibilité de créer des séjours thématiques avec les gîtes à proximité...

Parc national des Calanques : aménagement du quai du Moby Dick sur le port de Cassis...

En complément à l'aménagement du « Moby Dick » achevé pour la saison touristique 2014, aménagement d'un quai pour la place d'un navire qui comprend l'installation d'une plate-forme élévatrice pour fauteuils, la création d'un socle de fixation d'une interface entre le quai et la plate-forme, d'une butée de positionnement du bateau et d'un escalier escamotable pour personnes valides ainsi que d'un coffret d'alimentation électrique.

... Et édition de deux brochures d'information en langue « facile à lire et à comprendre » pour les personnes en situation de handicap mental.

- la brochure sur le patrimoine naturel du Parc national « les Calanques et les îles : un patrimoine naturel exceptionnel »,
- la brochure « Parc national des Calanques : un joyau naturel et culturel en Méditerranée ».

Le but est de permettre aux personnes handicapées mentales d'accéder à la découverte du Parc national. La traduction est réalisée par « Les Ateliers du littoral dunkerquois ». Cet ESAT dispose d'un atelier « facile et à comprendre » composé de personnes déficientes intellectuelles et de professionnels expérimentés de cette méthode de traduction, selon les normes européennes de l'information pour tous. Chacun des 2 documents est tiré à 10 000 exemplaires.

Parc national de la Guadeloupe : construction d'un belvédère accessible à tous sur la Route de la Traversée.

La route de la traversée (commune de Morne à Louis) est le seul itinéraire routier qui parcourt le cœur du Parc national. Elle permet d'accéder aux sites naturels les plus connus de l'île : la cascade aux écrevisses, la maison de la forêt, le col des Mamelles... Le Morne à Louis est un site privilégié : proche des centres urbains (à 20 minutes en voiture de Pointe à Pitre), il donne accès sans effort à des sites naturels remarquables et offre un panorama sur l'ensemble du massif de la Basse Terre, de la Côte au vent et de la Côte sous le vent. C'est sur ce lieu unique que le belvédère prendra place, pour admirer sans effort la beauté plurielle des paysages de la Guadeloupe.

Parc amazonien de Guyane : "Saül, l'Amazonie pour tous ", une étude de préfiguration d'une démarche globale d'accueil handicap sur la commune de Saül.

« Au cœur de la forêt Amazonienne, une destination pour tous », telle est l'ambition du service Développement durable du PAG. Le Parc amazonien de Guyane et la commune de Saül travaillent pour l'accueil des publics en situation de handicap.

Le village, qui constitue une des trois portes d'entrée du Parc amazonien est accessible uniquement par avion. Le relief, la géologie ainsi que les conditions climatiques et hydrologiques confèrent au secteur une grande diversité de biotopes : il est un laboratoire à ciel ouvert de la faune et de la flore depuis plus de 30 ans. La région témoigne également de nombreuses traces de l'occupation amérindienne.

Saül a fait le choix de développer son activité éco-touristique fondée sur la découverte de ses patrimoines naturels et culturels avec la création d'un réseau de sentiers pédestres favorisant la randonnée et de la découverte de la nature. Ce projet prend en compte l'accueil des publics en situation de handicap : mise en accessibilité des structures, des services et des produits touristiques.

Après une phase d'étude et de diagnostic menée avec les acteurs locaux de septembre à décembre 2013 et une formation en tourisme adapté et à la construction accessible en mai 2014, Eric Gaba coordinateur Tourisme et handicaps au Parc Amazonien s'attèle à la préparation d'un séjour test programmé en octobre 2014 à Saül. Il s'agira de produire une analyse plus précise des ressources et des besoins du territoire dans la perspective de l'élaboration d'un programme de développement et de qualification de l'offre touristique.

Cette mission réunira des personnes en situation de handicaps moteur ou visuel, venues de Guyane ([Association APAJH](#)), de métropole et de Belgique (Association CAPSAAA Bourgogne et [Association PASSE MURAILLE](#)), en capacité d'apporter une expertise sur l'accessibilité de la destination.

De nombreux partenaires ont été mobilisés en Guyane et en métropole, lors du [salon Autonomic](#), pour

notamment mettre à disposition lors du séjour des équipements de pleine nature adaptés à la pratique des randonnées pour les personnes en situation de handicap, un matériel de pointe qu'il conviendra de tester en situation.

Une aventure à suivre de près qui donnera lieu à la réalisation d'un reportage audiovisuel.

En savoir plus :

<http://www.parc-amazonien-guyane.fr/actions/sauel-lamazonie-pour-tous/>

Formations des acteurs à la prise en compte du handicap

L'étude de préfiguration a permis de définir les axes de développement du projet « Saül, l'Amazonie pour tous ». Finalisée en 2013 et composée entre autres des diagnostics d'accessibilité de l'ensemble de la filière touristique (hébergement, restauration, transport, services public et privés et activités de découverte), cette étude a permis de révéler le potentiel de développement local d'un tel projet ainsi que les forces, les contraintes du territoire et les points de vigilances à intégrer dans la mise en œuvre. Les missions de terrain ont également permis de révéler l'engagement des acteurs locaux et régionaux pour mettre en œuvre le dispositif.

Afin d'engager la mise en œuvre du projet, le Parc amazonien a retenu deux axes phares du programme qui vont permettre de confirmer dans la durée l'engagement des acteurs locaux et d'affiner le programme d'aménagement : la formation des acteurs locaux et la réalisation d'un séjour test, pour valider la chaîne de l'accessibilité dans ses différentes étapes.

Parc national du Mercantour : adaptation de sites internet et intégration de Handi e-coguide dans une application smartphone Mercantour – Parco nazionale Alpi Marittime.

Le projet comporte 3 volets :

- rendre accessible une partie du site internet institutionnel du Parc national. L'objectif est de rendre une partie du site accessible aux mal voyants, en adaptant le site aux différentes résolutions d'écrans des utilisateurs. L'adoption du gabarit « responsive design » et diverses adaptations techniques sont possibles pour atteindre cet objectif.
- sur le site internet dédié à la randonnée dans le Parc national, l'objectif est de proposer des descriptions de « randonnées accessibles à tous » avec possibilité de télécharger les descriptifs sous forme de « fiches rando » adaptées au handicap, intégrer les itinéraires de randonnées accessibles en joëlette du « guide des circuits pédestres » édité en 2012 dans le site internet et en créer de nouvelles
- mener à bien l'intégration de l'application Handi e-coguide dans l'application smartphone Parc national du Mercantour / Parco Alpi Marittime. L'idée est d'intégrer des liens permettant d'accéder directement à l'application pour les non voyants.

Parc national de la Vanoise : brochure de présentation de l'offre adaptée du Parc national, version papier et sur site Internet mobile

Le document présentera les 4 refuges qui disposent du label national « tourisme et handicap », les espaces et sentiers d'interprétation (Plan du lac, Orgère), les sorties dédiées à un public spécifique (Grande Sassièrè, Orgère), les espaces muséographiques et d'expositions permanentes accessibles (Glacialis, maison de la Vanoise de Pralognan).

En format A5, avec une police de caractères adaptée à la déficience visuelle, la brochure intégrera également des QR codes pour diffusion de messages audio. Elle sera diffusée dans le réseau associatif régional, les maisons départementales des personnes handicapées, les points info Vanoise et les salons spécialisés éventuels. Il est prévu un tirage à 3000 exemplaires.

Le second projet concerne certaines adaptations de base du site Internet du Parc national, pour faciliter la lecture et l'utilisation par les mal voyants et les déficients moteur :

- éléments d'ergonomie pour mieux voir et naviguer dans l'arborescence
- éléments de programmation pour faciliter la lecture et permettre des lectures vocales et braille
- modification de la feuille de styles pour adaptation automatique à des écrans de petite taille, tailles de polices, taille des icônes et des boutons, espaces autour des boutons à cliquer
- animations pour montrer le chargement des pages
- liens cliqués en couleurs différentes pour montrer que le clic a fonctionné

Étude de diagnostic territorial relatif à la mise en accessibilité de sites naturel

L'étude s'appliquera sur le territoire des 5 communes de l'aire d'adhésion du Parc national. Ces communes seront choisies en fonction de leurs potentiels, de leur intérêt paysager et de la densité du réseau routier et des moyens de transport alternatifs comme par exemple les remontées mécaniques en fonctionnement estival, ainsi que les autres moyens de transport en commun.

L'étude devra recenser sur les communes sélectionnées les sites ponctuels situés à moins de 50 mètres de bord de route ou d'arrivée de transport collectif accessible. Ces sites feront l'objet d'une caractérisation détaillée en fonction de critères liés à l'intérêt propre du site, sa rareté et de la possibilité à le rendre physiquement accessible à un coût raisonnable (moins de 50000 €). Pour ces sites, un pré-chiffrage des travaux d'aménagement, hors mise en scène et interprétation, sera réalisé.

Un échantillon de sites accessibles de typologies différentes sera ainsi inventorié et une analyse transversale de ces sites sera réalisée. Des critères d'évaluation seront formulés afin d'avoir une procédure pour étendre l'inventaire à d'autres sites et collectivités

L'objectif final est de proposer aux collectivités l'équipement de certains sites sélectionnés dans l'inventaire typologique et de leur donner une méthode pour en sélectionner de nouveaux.

Livre tactile sur les animaux des montagnes, à destination des personnes en situation de handicap visuel

Le projet vise à concevoir un ouvrage mobilisant différentes techniques ou supports, de manière à cibler différents types de handicap visuel :

- pages tactiles - ou supports tactiles pour les non voyants,
- textes en gros caractères pour les mal voyants et/ou braille pour les non voyants,
- pages en couleur pour les mal voyants,
- livre doublé d'un éventuel support audio (CD, clé USB ou téléchargement sur internet) pour les non voyants.

Le livre peut également intéresser les voyants en difficulté de lecture, voire sans difficulté particulière selon le travail engagé sur le graphisme. Il devient ainsi un support de sensibilisation au handicap visuel.

Le livre doit apporter des connaissances naturalistes et sensibiliser à la protection de l'environnement. Ainsi, il pourra contenir de simples fiches d'identité sur les différentes espèces présentées, voire une histoire mettant en scène les animaux en relief avec un court encart sur le Parc national et ses missions.

Le Parc national prévoit la mise en place d'un groupe de travail comprenant des membres d'associations et / ou des personnes handicapées pour proposer un produit totalement adapté. Le prestataire spécialisé retenu pour concevoir le produit sera également force de propositions.

Différentes techniques de fabrication sont encore à l'étude : coloration simple, coloration avec reliefs par vernis, dessins tactiles et relief braille par gaufrage sur papier, livre PVC avec dépôt de résine.

4. Un partenariat qui s'ouvre à l'UNAPEI

Depuis plus de 20 ans, GMF est partenaire de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis).

L'UNAPEI est la première fédération d'associations françaises de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Créée en 1960, elle rassemble 600 associations de bénévoles, parents et amis, qui agissent pour que toute personne déficiente intellectuelle dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement et soit le plus intégrée possible dans la société
www.unapei.org

Considérant qu'il était possible de créer des rapprochements entre l'UNAPEI et le réseau des parcs nationaux, les 3 partenaires ont organisé des réunions régionales de présentation et d'identification de projets locaux.

PNF et GMF ont fait stand commun au congrès national 2013 de l'UNAPEI à Marseille. Le film « Escalade à Morgiou dans le Parc national des Calanques », réalisé par PNF avec la collaboration de « La Chrysalide », un IME de Marseille et en partenariat avec le Parc national des Calanques a été projeté en séance plénière d'ouverture du congrès.

Découvrir le film : <http://www.parcsnationaux.fr/Acces-direct/Partenariats/Mecenat-GMF>

« La Chrysalide », basée à Marseille, est une association de parents et amis de personnes handicapées mentales qui accueille, aide et défend les intérêts des enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux. Ses animateurs sont des parents et amis d'enfants handicapés mentaux légers, moyens, profonds, arriérés profonds et polyhandicapés.
<http://chrysam.fr/>

5. Le service civique et les congés solidaires

Service civique : mode d'emploi

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service civique offre aux jeunes de 16 à 25 ans l'opportunité de s'engager et de vivre une expérience utile pour les autres et pour eux, dans le cadre de missions reconnues prioritaires pour la Nation. Il peut être effectué auprès l'association, d'ONG, de collectivités territoriales, d'établissements publics, en France ou à l'international. Il se déroule sur une période de 6 à 12 mois.

Les premiers volontaires dans les Parcs nationaux

Faire partager à tous la nature qu'ils protègent est la raison d'être des parcs nationaux français ; c'est donc naturellement qu'ils s'engagent dans la mise en place du Service Civique sur leurs territoires. Les premiers jeunes ont intégré depuis quelques mois les équipes de terrain des Parcs nationaux de Port-Cros, des Pyrénées et de la Vanoise, sur des missions telles que l'éducation à l'environnement, l'accueil et l'accompagnement des visiteurs, les comptages faune/flore, la numérisation de données... Une démarche innovante a été initiée par le Parc national des Pyrénées : en accord avec la Direction Départementale de la Cohésion sociale, les jeunes sont en alternance en formation diplômante d'accompagnateur en moyenne montagne et en Service Civique au sein du Parc national.

Les Parcs nationaux de la Guadeloupe, du Mercantour, ainsi que le Parc amazonien de Guyane viennent de recevoir leur agrément.

L'engagement de la GMF

Pendant la durée de leur mission, les jeunes reçoivent une indemnité de 446,65 € net par mois, auxquels l'établissement public ajoute 100€. GMF, dans le cadre du mécénat noué avec PNF apporte un soutien particulier au dispositif du Service Civique dans les parcs nationaux en proposant une aide supplémentaire de 100€ et une assurance habitation à des conditions très favorables aux jeunes volontaires dans les parcs nationaux.

Les congés solidaires : première expérience dans le Mercantour !

Dans le cadre du mécénat, GMF propose à ses salariés de partir en mission solidaire environnementale dans le Parc national du Mercantour.

Il s'agit d'accompagner en binôme les agents du Parc national pour participer au suivi des gypaètes barbus, les plus grands vautours de la faune européenne, récemment réintroduits. Ils pourront alors contribuer aux actions spécifiques de comptage, repérage et nourrissage, au cœur des paysages exceptionnels des montagnes du Mercantour. Au-delà de l'intervention dans le cadre du programme scientifique, l'engagement des personnes volontaires les conduira à vivre au plus près de la nature, avec hébergement en refuge et partage de l'activité quotidienne des gardes moniteurs du Parc national.

Les missions environnementales de GMF donnent l'opportunité à ses salariés de découvrir, le temps d'un week-end, un territoire naturel exceptionnel et d'agir en faveur de la préservation de la biodiversité.

6. Le film et la brochure « les parcs nationaux accessibles à tous »

Réalisation d'un film promotionnel

Afin de valoriser les actions opérationnelles dans 6 parcs nationaux – la Vanoise, les Ecrins, le Mercantour, les Cévennes, les Pyrénées et Port-Cros- PNF a confié à Atomic Productions la réalisation d'un film promotionnel court (durée 10mn) pour la télévision et l'Internet.

6 films type "clip" présentent les réalisations Parc par Parc.

La brochure "accessibilité dans les parcs nationaux français"

Disponible aux points d'accueil et d'information des parcs nationaux, elle présente l'ensemble des services favorisant l'accès aux personnes en situation de handicap dans les parcs nationaux.

La brochure est également disponible en téléchargement sur www.parcsnationaux.fr, et sous forme de fichiers audio : <http://www.parcsnationaux.fr/Decouvrir-Visiter-Partager/L-accueil-des-personnes-en-situation-de-handicap/Brochure-Accessibilite-dans-les-parcs-nationaux>

**Toutes les informations sur le mécénat GMF
sur le thème « la nature en partage »
www.parcsnationaux.fr/Acces-direct/Mecenat-GMF**

7. A propos de

Parcs nationaux de France (PNF)

PNF est un établissement public de l'Etat, né de la loi du 14 avril 2006. Sa vocation est de créer du lien entre les établissements publics des parcs nationaux, de renforcer leur culture commune, de les promouvoir aux niveaux national et international et de contribuer à la qualité de leur gestion.

La France compte aujourd'hui 10 parcs nationaux : la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, le Parc amazonien de Guyane et le Parc national des Calanques, créé en 2012

www.parcsnationaux.fr

GMF

GMF, la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, assureur de référence de tous ceux qui sont au service du public, est l'un des tout premiers assureurs de particuliers en France. Sa vocation est d'accompagner les personnes et leur famille au quotidien et d'assurer leur avenir durablement et en toute sécurité.

Mutuelle d'assurance, GMF s'attache à conjuguer l'esprit de solidarité avec l'efficacité d'une entreprise moderne. Elle ne cesse d'innover pour proposer des services performants adaptés aux besoins diversifiés de ses sociétaires. Le respect et l'attention qu'elle leur porte se traduisent dans sa signature de marque : GMF, Assurément humain. Ancrée dans des valeurs de solidarité, GMF accompagne aussi de nombreux projets associatifs, notamment en faveur des personnes handicapées.

www.gmf.fr

Contacts presse :

PNF / Stephan Corporon, tél. 04 67 41 82 13,

stephan.corporon@parcnational.fr, www.parcsnationaux.fr

GMF / Isabelle Coutant, tél. 01 47 54 14 82,

icoutant@covea.fr, www.gmf.fr